



OBJECTIF(S)

- Passer en revue les nouveautés intervenues dans le droit de la copropriété, selon l'évolution des textes législatifs ou réglementaires et l'évolution de la jurisprudence.

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Les professionnels de l'immobilier

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Avocat spécialisé en droit immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 130 € HT

Non Adhérent FNAIM : 190 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Bienvenue + présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I - LES DISPOSITIONS RELATIVES AU POUVOIR D'ACHAT ET À LA LOI CLIMAT

- Charges de copropriété : les taux d'impayés s'élèvent à 20% en France
- Prolongation du bouclier tarifaire gaz
- Prolongation du bouclier tarifaire électricité
- Transmission de la facture d'eau au copropriétaire et au locataire lorsque le contrat de fourniture n'est pas individualisé
- Nouveau droit de surplomb pour l'isolation thermique par l'extérieur d'un bâtiment
- Mise à jour règlement de copropriété : clause de solidarité en cas d'indivision et de démembrement

II - L'INFORMATION ET LES TRAVAUX EN COPROPRIÉTÉ

- Carnet d'information du logement : il entre en vigueur le 1er janvier 2023
- Rénovation énergétique : Fonds travaux, PPPT, DPE collectif, ..., Rappels conséquences du nouveau DPE pour les copropriétés, Zoom sur Le Projet de Plan Pluriannuel de Travaux
- Obligations concernant le local à vélo
- Copropriétés dégradées : quels dispositifs d'alerte et de redressement ?

III - AUTRES POINTS D'ACTUALITÉS

- Décret tertiaire, mise en concurrence devis et irrégularité de l'AG, transfert canalisation colonnes gaz, ...)
- Punaises de lit : quelles obligations pour les copropriétés en cas d'infestation

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap